



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 53/2019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	Nombre de conseillers :			
	En exercice : 29	Présents : 19	Votants : 25	Procurations : 06
	Certifié exécutoire			
	Reçu en Préfecture le : Affiché le :			

L'An deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 20 juin 2019.

PRÉSENTS : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, FIEVRE, RIGAUD, LE GUIRIEC, CAIRE, LAURENS, PLATEAU, JOUET, MARTIN.

PROCURATIONS

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme LASSALLE	à	M. BEUILLE
M. CANEZIN	à	M. RIGAUD
M. JOUSSEAUME	à	Mme MAUREL
Mme ARNAL	à	M. ZAMBONI
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

ABSENTS EXCUSÉS : Mme FERTE S., M. FERTE J., M. DELON

ABSENTE : Mme GARBIN.

SECRETAIRE : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Décision Modificative N°01/2019

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder au virement de crédit suivant afin de compléter le montant des amortissements à passer sur l'exercice :

Sens	Section	Chapitre	libellé	Article	Fonction	Montant
D	F	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6811	01	5115
D	F	023	Virement à la section d'investissement	023	01	- 5115
R	I	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28188	01	5115
R	I	021	Virement de la section de fonctionnement	021	01	- 5115
			Total			0

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 23

Voix Contre : 0

Abstention : 2 (Mmes JOUET et SEIB-TAUPIN)

- d'adopter la décision modificative N°01/2019 telle que décrite ci-dessus et de procéder au virement de crédit présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 28 juin 2019

Le Maire,

Lysiane MAUREL

